

Conversions ont dépassé six cents. Les enfants qui fréquentent les écoles paroissiales sont au nombre de 3,500, et les orphelins 300. Les pèlerins hébergés dans les diverses hôtelleries de la Custodie ont été 46,392.

Si nos Religieux sont à même de pourvoir à tant d'œuvres spirituelles et corporelles, c'est grâce aux aumônes que les catholiques leur envoient chaque année, par l'entremise des Commissaires de Terre Sainte, établis à cet effet dans chaque pays.

* * *

Congrès d'Assise. — Le Comité, formé à Rome par le Rme Père Général pour préparer le Congrès du Tiers-Ordre à Assise, a commencé ses travaux, et s'est mis directement en relation avec tous les Provinciaux d'Italie. Le premier soin du Président du Comité a été de solliciter la bénédiction du Souverain Pontife pour l'œuvre des Congrès Franciscains. Cette demande a été accueillie favorablement, et le Saint Père en a profité pour renouveler ses encouragements et ses vœux en faveur de cette généreuse entreprise. Le Cardinal Secrétaire d'Etat, chargé par le Pape de transmettre aux membres du Comité la bénédiction apostolique, s'est exprimé ainsi dans la lettre qu'il leur a adressée : "Tous savent combien Sa Sainteté a à cœur que le Tiers-Ordre continue à rendre à l'Eglise et à la société les grands services qu'il a rendus dès les premiers temps de son institution. Sachant combien ces Congrès du Tiers-Ordre sont utiles pour atteindre ce but, l'Auguste Pontife accorde bien volontiers une bénédiction spéciale à tous les membres du Comité." Cette nouvelle bénédiction ne manquera pas de réjouir et d'encourager les Religieux du premier Ordre aussi bien que les zélés Tertiaires qui se sont employés ou qui s'emploieront, chacun dans leur pays, à préparer de semblables réunions, pour aider à l'organisation du Tiers-Ordre et pour pénétrer tous ses membres de l'esprit de notre Père Saint François.

* * *

Congrégation générale de l'Ordre des Frères-Mineurs. — La Congrégation générale de tous les supérieurs de l'Ordre, dont je vous avais déjà parlé, a eu lieu du 23 mai au 3 juin dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges, le berceau de l'Ordre, à Assise. Elle a été présidée par Son Eminence le Cardinal Mauri, dominicain, archevêque de Ferrare et délégué du